



DOUBLE ZERO POUR PERMIS B

Les motos électriques Zero S et DS bénéficient désormais de l'équivalence 125 cm³ pour être conduites avec le permis B. Une bonne nouvelle pour Goes Europe, qui importe en France la marque californienne. La Zero S, pour Street, arbore un look « supermotard » et se destine à la ville, tandis que la DS, pour Dual Sport, joue la polyvalence entre ville et chemin. Toutes deux disposent d'une batterie lithium-ion de 4 kWh, qui leur confère jusqu'à 80 km d'autonomie, pour une vitesse maximale de 105 km/h. Elles sont vendues à partir de 9 995 euros. C'est d'ailleurs une Zero S qui a remporté le Challenge Performance 2 roues électriques du Salon Ever à Monaco.



Le duo électrique DS (à gauche) et S (à droite), accessible avec un permis B.